

EUROPA, le serveur interinstitutionnel de l'Union européenne.
Eléments utiles pour le traducteur et recherche d'information.
Jean-Bernard Quicheron, Commission européenne
Bruxelles, 23 octobre 2001, Haute Ecole Francisco Ferrer

SOMMAIRE

Introduction	2
Internet et intranet	2
EUROPA	2
EUROPaplus	3
Information disponible sur EUROPA	3
1. EUR-Lex	3
1. le journal officiel (publié quotidiennement dans les 11 langues)	3
2. les traités :	3
3. la législation:	4
4. la législation en préparation	4
5. la jurisprudence	4
6. les questions parlementaires	4
7. certains documents d'intérêt public	4
2. CELEX	4
3. SCADplus	5
4. Eurodicautom	6
Présentation sommaire d'Eurodicautom sur EUROPA	6
Les principes de base d'Eurodicautom	7
5. Recherche sur EUROPA et principes de base utiles pour d'autres moteurs de recherche	9
Principes de base	10
Quelques fonctionnalités de base	10
Recherches plus poussées	10
Recherches très pointues	11
6. Le site du service de traduction (SdT) de la Commission sur EUROPA	12
Une introduction	12
Des informations sur les stages au service de traduction de la Commission européenne	12
Le site consacré à l'unité traduction externe	12
Conclusions	13

Introduction

Dans ce temps qui m'est généreusement imparti, j'aimerais vous faire partager quelques-unes des ressources électroniques auxquelles vous avez accès par le biais d'Internet quasi gratuitement. Je dis bien quasi gratuitement, car il est clair que tant que les tarifs téléphoniques seront ce qu'ils sont en Europe, se connecter au réseau Internet peut être une occupation onéreuse même si l'on consulte des serveurs ou des bases de données gratuits.

Etant donné que j'ai fait partie pendant environ 4 ans de l'équipe qui gère EUROPA, le serveur interinstitutionnel de l'Union européenne, j'ai pensé qu'il serait judicieux de vous en présenter quelques aspects qui sont ou peuvent être d'intérêt pour les traducteurs et les interprètes.

Nous passerons en revue divers aspects tels que :

1. EUR-LEX, le journal officiel en ligne disponible dans les 11 langues communautaires
2. CELEX, base du domaine juridique disponible en ligne dans les 11 langues communautaires
3. SCADplus, base de données multilingue assez ignorée du grand public, mais qui peut être une source d'informations explicatives sur les Communautés européennes (en 9 langues, pas de suédois, ni de finnois)
4. EURODICAUTOM, base de données terminologiques de la Commission, disponible en ligne dans les 11 langues communautaires.
5. la recherche sur EUROPA. Nous regarderons comment il est possible d'améliorer ses performances de recherche de l'information sur un serveur comme EUROPA grâce à une meilleure maîtrise des subtilités du moteur de recherche Verity.
6. et enfin le site du service de traduction de la Commission sur EUROPA.

Nous aurions également pu regarder Systran, système de traduction automatique, mais ceci nous aurait menés probablement trop loin.

Internet et intranet

Il y a quelques années, il n'était pas facile de faire comprendre à l'homme de la rue et aux spécialistes de la traduction et de l'interprétation que vous êtes, les subtiles différences entre un serveur Internet et un serveur intranet. De nos jours, la connaissance de tout un chacun s'est sensiblement améliorée à cet égard mais l'on rencontre encore beaucoup de malentendus, du moins à l'intérieur des administrations.

Pour éviter tout malentendu, précisons que la Commission gère actuellement deux types de serveurs :

EUROPA

qui est un serveur Internet interinstitutionnel. Ceci signifie que cette gigantesque collection de documents (1.067.983 documents) est alimentée par toutes les institutions européennes et qu'elle est accessible gratuitement dans le monde entier par le réseau Internet. Son adresse est bien connue : <http://europa.eu.int>. En fait, chaque institution alimente son propre serveur mais les institutions partagent toutes une adresse commune. Certaines pages sont communes, comme le "quoi de neuf" mais globalement ces serveurs sont gérés de façon indépendante

EUROPAplus

que je ne puis pas vous montrer est l'intranet de la Commission. Il n'est pas accessible de l'extérieur mais est consulté par tous les fonctionnaires et agents de la Commission, à Bruxelles, à Luxembourg, dans 23 villes de l'Union où la Commission dispose d'un bureau de représentation et dans plus de 100 pays du monde où la Commission dispose d'une délégation. Cela fait finalement beaucoup de monde pour un intranet. Il est également accessible aux fonctionnaire retraités ainsi qu'aux membres des diverses agences de la Commission, soit à peu près 50.000 personnes

Information disponible sur EUROPA

1. EUR-Lex

EUR-Lex est accessible quasi directement à partir de la page d'accueil d'EUROPA. Il faut le rechercher dans la rubrique "documents officiels". (<http://europa.eu.int/geninfo/info-fr.htm>).

Depuis quelque temps, EUR-Lex est devenu un portail d'accès au droit communautaire. En d'autres termes, il permet d'accéder:

- au journal officiel des Communautés européennes
- aux textes des Traités
- à la législation européenne
- à la législation européenne en préparation
- à la jurisprudence
- aux questions parlementaires
- aux documents d'intérêt public

Vous trouverez dans ce portail :

1. le journal officiel (publié quotidiennement dans les 11 langues)

- série C (informations, communications et actes législatifs préparatoires),
- série L (législation), un supplément et une annexe. Ces séries sont accessibles gratuitement pendant *une période glissante de 45 jours* suivant la publication. Après quoi vous les trouverez sous EUDOR en format payant. Certains particuliers ou firmes font de la veille technologique, en d'autres termes chaque jour ils vont voir les nouveautés sur le serveur et archivent gratuitement les documents qui les intéressent. A partir du premier janvier 2002, la règle des 45 jours sera supprimée, ce qui signifie qu'EUR-Lex sera gratuit. Vous aurez donc accès gratuitement au journal officiel des Communautés européennes. En revanche, CELEX restera un produit payant. En effet, il apporte une réelle valeur ajoutée qui continuera à être facturée.

2. les traités :

Versions consolidées dans lesquelles ont été intégrées les modifications apportées par le traité d'Amsterdam, signé le 2 octobre 1997

- Traité sur l'Union européenne (format PDF), signé à Maastricht le 7 février 1992
 - Journal officiel C 340 10.11.1997 p. 145-172

- Traité instituant la Communauté européenne (format PDF), signé à Rome le 25 mars 1957
 - Journal officiel C 340 10.11.1997 p. 173-308

3. la législation:

- Législation communautaire en vigueur. Le répertoire de la législation communautaire en vigueur comprend:
 - le droit issu des relations extérieures entretenues par les Communautés européennes
 - le droit communautaire dérivé
 - le droit dérivé complémentaire (décisions des représentants des Etats membres, réunis au sein du Conseil, conventions internationales conclues entre les Etats membres en application des dispositions des traités, etc.)
- Textes consolidés
- Taux de Conversion de l'Euro (L 359, 31.12.1998)

4. la législation en préparation

Vaste catégorie de documents. EUR-Lex couvre la plupart de ces documents mais se limite à ceux pour lesquels la procédure législative n'a pas abouti et qui n'ont pas été retirés.

5. la jurisprudence

Jurisprudence récente de la Cour de justice et du Tribunal de première instance, 1997-06-17/1999-10-21

*à l'exception des arrêts du Tribunal de première instance dans les affaires de Fonction Publique

6. les questions parlementaires

7. certains documents d'intérêt public

2. CELEX

Celex est un système interinstitutionnel de documentation automatisée pour le droit de l'Union Européenne. Le stock documentaire de CELEX ne se limite pas aux seuls actes juridiques. Il s'étend également aux documents offrant une information complémentaire utile à une appréhension intelligible et complète des règles de droit communautaire, tels les actes préparatoires, la jurisprudence ou encore les questions parlementaires.

Cette base offre donc une valeur ajoutée d'analyse.

CELEX est accessible à partir d'EUR-Lex. CELEX vous ouvre un accès multilingue à une large gamme d'actes juridiques :

- les traités fondateurs,
- le droit dérivé contraignant ou non,
- les avis et les résolutions des institutions et organes de l'Union européenne,
- la jurisprudence de la Cour de justice
- la jurisprudence du Tribunal de première instance des Communautés européennes.

La base de données CELEX est produite et gérée par l'Office des publications officielles des Communautés européennes (EUR-OP).

L'on peut s'abonner à Celex par le biais d'un gateway officiel. Outre le droit éventuel d'abonnement, les coûts d'utilisation de CELEX comprennent les droits perçus sur la visualisation des documents et une charge fixe pour la recherche, comme suit :

- Visualisation d'un document dans le format notice (toutes données analytiques sans le texte) - 0,3 écu par document
- Visualisation du texte intégral, avec (format tout) ou sans données analytiques (format texte) - 1,2 écu par document
- Un droit de recherche de 0,2 écu est perçu en supplément. Cette charge forfaitaire est facturée pour toute recherche conclue par l'affichage d'une liste de résultats, sans qu'importe le choix ultérieur de visualiser, imprimer ou télécharger les documents dans l'un ou l'autre des trois formats.

Comment s'abonner ?

Les mots de passe permettant d'accéder au service CELEX web sont fournis par les distributeurs officiels de services en ligne, ou passerelles, d'EUR-OP.

Des conditions spéciales sont proposées aux établissements universitaires dans les États membres de l'UE, ainsi qu'aux organisations appartenant à des réseaux et à des relais d'information de l'Union européenne. Les utilisateurs qui répondent aux conditions pour bénéficier du tarif spécial doivent s'adresser directement à EUR-OP pour obtenir un mot de passe.

Abonnement forfaitaire

CELEX est accessible moyennant un abonnement forfaitaire de 1.140 Euros qui donne droit à un accès illimité (sans sessions parallèles) pendant un an. Cet abonnement peut être obtenu dans tous les bureaux de vente d'EUR-OP ou auprès des distributeurs spécialisés dans la vente de produits hors ligne ou en ligne.

Les établissements universitaires (pas les étudiants eux-mêmes), les relais et réseaux d'information officiels de l'UE et les traducteurs free-lance retenus dans le cadre d'un appel d'offres officiel des institutions de l'UE peuvent bénéficier de tarifs préférentiels pour l'accès à CELEX.

3. SCADplus

http://europa.eu.int/scadplus/scad_fr.htm

SCADplus signifie "Service central automatisé de documentation". Il comporte de l'information générale sur les politiques de l'Union Européenne. Cette base était utilisée jusqu'il y a peu de temps exclusivement en interne. Dans le cadre de la transparence et de la généralisation des outils internet, il a été jugé utile de la rendre accessible au grand public par le biais d'EUROPA..

SCADplus comprend :

- des fiches de synthèse et de suivi législatif pour la plupart des politiques de l'union
- des références documentaires précises par fiche (principaux actes et procédures législatifs)
- un glossaire sur les institutions, les politiques et l'élargissement de l'Union européenne

Ceci est une mine d'informations et de terminologie sur les activités et les politiques de l'Union. L'avantage majeur est que ce soit multilingue.

4. Eurodicautom

Présentation sommaire d'Eurodicautom sur EUROPA

Où se trouve Eurodicautom sur le serveur internet de la Commission ? Voilà une question qui n'a pas de réponse simple ni évidente d'ailleurs. Etant donné que le 17 octobre 2001 le serveur EUROPA comptait 1.067.983 documents, il est clair que l'on ne va pas trouver Eurodicautom sur la page d'accueil du serveur internet de la Commission. Il y a tant de services qui souhaiteraient apparaître sur cette première page ! En fait, Eurodicautom est accessible à partir de la rubrique "documents officiels" (<http://europa.eu.int/geninfo/info-fr.htm>).

Retenons un principe fondamental de toute recherche d'information sur internet et principalement sur les sites gouvernementaux et ceux des services publics. L'information y est souvent structurée en fonction de la hiérarchie de l'institution vers laquelle on se dirige. La Commission n'échappe à la règle, même si dans un avenir proche de plus en plus de sites seront thématiques.

Si EUROPA était doté d'un vrai index alphabétique ou d'un index thématique exhaustif (ce qui est particulièrement difficile à réaliser mais surtout à mettre à jour, chaque changement entraînant une quantité impressionnante de modifications), nous pourrions facilement retrouver l'information.

Si vous essayez de retrouver Eurodicautom en utilisant le moteur de recherche et en tapant tout simplement dans la boîte de dialogue le mot "Eurodicautom".vous obtiendrez 922 réponses. Ceci ne vous permettra pas de trouver Eurodicautom sur EUROPA mais vous découvrirez, si vous en prenez le temps, des documents étonnants.

Ce qui suit s'inspire largement du texte fondamental de R. Goffin, texte qui a hélas disparu du serveur. L'article, qui est un peu l'adieu du grand terminologue Roger Goffin à la profession, mérite une lecture attentive et exhaustive, car il reprend tout l'historique mais aussi tous les éléments qui ont été à la base de la naissance mais aussi de l'évolution d'Eurodicautom. Cet article s'intitule "Eurodicautom, la banque de données terminologiques multilingues de la Commission européenne, 1973-1997."

Le 1^{er} avril 1999, la banque terminologique contenait 5,5 millions d'entrées.
Les différentes langues y sont assez bien représentées :

Langues (ordre alphab.)	Entrées	Entrées (décroiss.)	Langues
Allemand (DE)	738.639	990.672	Anglais (EN)
Anglais (EN)	990.672	982.277	Français (FR)
Danois (DA)	445.050	738.639	Allemand (DE)
Espagnol (ES)	426.840	504.440	Néerlandais (NL)
Finnois (FI)	146.104	471.397	Italien (IT)
Français (FR)	982.277	445.050	Danois (DA)
Grec (EL)	399.253	426.840	Espagnol (ES)
Italien (IT)	471.397	399.253	Grec (EL)
Latin (LA)	17.605	374.217	Portugais (PT)

Néerlandais (NL)	504.440	146.104	Finnois (FI)
Portugais (PT)	374.217	136.267	Suédois (SV)
Suédois (SV)	136.267	17.605	Latin (LA)

Les principes de base d'Eurodicautom¹

La stratégie de recherche sur Eurodicautom a été mise au point par M. Pol François, ingénieur civil et informaticien à la Commission. Pour éviter des réponses du type tout ou rien, M. François a imaginé un système qui décompose une unité complexe en ses constituants (sauf bien entendu pour l'uniterme).

"A défaut de la réponse totale, Eurodicautom affiche les réponses partielles dans un ordre décroissant de pertinence en fonction de l'adéquation à la question posée. Le système suit donc la démarche naturelle du traducteur, lequel recherche prioritairement l'expression complète et explore ensuite, à défaut de mieux, les différents composants du multiterme recherché" (R. Goffin). Ceci s'applique au mode de recherche habituel (partial match).

Le mode de recherche "as is, full match" recherche l'occurrence des termes telle quelle et ne répond plus alors au principe énoncé ci-dessus. Le mode de recherche "all words" fournira quant à lui une pléthore de réponses, c'est-à-dire le terme dans ses multiples combinaisons.

Les mécanismes de tris multicritères.

Citons ici Roger Goffin qui a lui-même puisé pour partie cette information dans un document interne à la Commission rédigé en 1980 par M. P. François.

Le système va opérer une hiérarchisation automatique des réponses et les présenter dans un ordre décroissant de pertinence. La hiérarchie des réponses s'oriente autour de cinq critères intrinsèques ou permanents et de deux critères optionnels. Passons-les en revue :

Premier critère : l'ordre des réponses est fonction du nombre d'unitermes contenus dans la question. Soit une question à trois termes ($q = a b c$), les réponses se présenteront dans l'ordre suivant, d'abord la séquence $a b c$, puis la séquence $a c b$, ensuite les réponses comprenant deux des trois termes demandés $a b$, $a c$, $b c$, enfin des séquences plus longues comportant au moins deux des termes demandés.

Soit la question :

= moteur linéaire asynchrone (a b c)

séquence des réponses :

= moteur linéaire asynchrone (a b c)

= moteur asynchrone de type linéaire (a c b)

= moteur asynchrone (a c)

= moteur linéaire (a b)

= moteur asynchrone synchronisé (a c x)

= moteur linéaire homopolaire (a b x₁)

¹ Toute cette section du texte a été largement empruntée au texte remarquable de R. Goffin "Eurodicautom, la banque de données terminologiques multilingues de la Commission européenne, 1973-1997,

= moteur linéaire à double inducteur	(a b x ₂)
= moteur linéaire synchrone	(a b x ₃)
= moteur linéaire à flux axial	(a b x y)
= moteur électrique linéaire	(a x b)
= moteur linéaire à simple inducteur	(a b x y)
= moteur linéaire à inducteurs	(a b x)

Deuxième critère : le poids d'un terme réponse dépend de sa valeur terminologique. Un terme figurant dans le champ vedette (VE) ou dans le champ mot clé (CM) a une valeur supérieure à celle d'un terme apparaissant dans le champ phrase. L'auteur d'une fiche reconnaît l'intérêt terminologique du terme en lui donnant le statut de vedette (VE).

Troisième critère : parmi les réponses partielles, la priorité est donnée aux réponses ne contenant pas d'autres uniternes. A défaut de moteur linéaire asynchrone, on trouvera d'abord moteur asynchrone sans plus, avant moteur asynchrone synchronisé .

Quatrième critère : si les entités réponses ne possèdent pas les n termes de la question, elles se présentent selon une alternance d'apparition des différents termes composants. Soit la question a b : éolienne bipale, à défaut de réponse a b, l'ordre des réponses sera a, b, a, a, c-à-d éolienne, (hélice) bipale, éolienne, roule éolienne (plus de réponse avec bipale).

Cinquième critère : parmi les entités classées selon les critères 1 à 4, certaines sont éliminées car elles n'atteignent pas un seuil d'acceptabilité (n-1 termes). Ainsi à la question stockage inertiel par ressorts, une entité contenant uniquement stockage ne présente aucun intérêt. Par la limitation des réponses partielles, on réduit le temps d'ordinateur et on évite une réaction de rejet de la part du traducteur.

Les deux critères optionnels concernent l'indication du code matière et le choix des langues. Si l'on utilise l'option CM, le système privilégie, après classement selon les critères permanents, les fiches réponses nanties du code-matière. L'option «langue» se fait avant l'interrogation proprement dite : une langue source et une ou plusieurs langues cibles; l'utilisateur peut encore appeler la visualisation de toute la fiche par la commande «a». Que comporte une fiche type ?

- une vedette VE
- une phrase PH
- une note NT
- un sujet ou code matière CM
- un code de fiabilité CF
- une date
- un numéro d'identification NI
- le type de document (collections) TY
- le bureau de terminologie (auteur) BE

L'on dispose dans Eurodicautom essentiellement de trois types de fiches :

1. *la fiche terme à terme* : la vedette identifiant ici la notion est un mot simple (uniterme) ou un syntagme (multiterme) avec son équivalent dans les autres langues. Ce nombre peut varier de une à douze (les onze langues officielles plus le latin). Les synonymes figurent dans le même champ. Ex : *libre circulation des travailleurs*.
2. *la fiche avec définition (DF) ou contexte illustratif* : la vedette-notion est assortie d'une définition ou d'un contexte éclairant qui illustre le sens du terme. Ex : *palplanche*.
3. *la fiche phraséologique (PH)* donne des phrases ou membres de phrases en deux ou plusieurs langues ou des contextes définitoires originaux. Ce champ permet d'illustrer le fonctionnement du terme.

Dans le cadre de cet exposé, il n'est pas possible d'aller plus loin dans la description d'Eurodicautom, car nous devrions y consacrer énormément de temps.

Je saisis l'occasion de cet exposé pour attirer votre attention sur d'autres bases terminologiques qu'EUROPA :

- TIS du Conseil des Ministres (<http://tis.consilium.eu.int/isowebtis/frames/introfsEN.htm>)
- ILOTERM, base terminologique du Bureau international du travail (<http://ilis.ilo.org/ilis/ilisterm/ilsearte.html>)
- Termiumplus, du Bureau canadien de la traduction (<http://www.bureaudelatraduction.gc.ca/>)

5. Recherche sur EUROPA et principes de base utiles pour d'autres moteurs de recherche

La plupart des moteurs de recherche actuels se fondent sur des principes relativement communs, notamment l'application des opérateurs booléens. Par ailleurs, les règles de syntaxe, donc la façon d'écrire une commande, sont capitales. Ainsi, dans le moteur de recherche d'EUROPA, le fait d'utiliser les guillemets pour entourer une expression recherchée oblige le moteur à rechercher le mot tel qu'il est orthographié. Une certaine connaissance des fonctionnalités d'un moteur est donc un élément fondamental de l'aboutissement des demandes que vous poserez au moteur de recherche.

Le moteur de recherche d'EUROPA affiche les résultats tout d'abord par niveau de pertinence (le degré de pertinence le plus élevé est de 100%). Puis, il fournit le titre ou référence du document, mention pas toujours très explicite d'ailleurs. Ensuite, il indique dans quel format est confectionné le document retrouvé (Word, Html, pdf). Enfin, selon que l'on clique sur le lien souligné en bleu ou sur la petite flèche rouge, le résultat affiché n'est pas identique. Cliquer sur le lien vous affiche le document, tandis que cliquer sur la flèche rouge vous achemine vers la première occurrence du ou des mots recherchés. Tant qu'il y a des flèches pointant vers la droite, il existe d'autres occurrences du même mot dans le document consulté.

Essayez de poser la question de la façon la plus pertinente possible afin de ne pas avoir trop de bruit de fond, donc de réponses pléthoriques et inutiles. Au-delà de 100 documents pertinents, les autres n'ont plus aucun sens, vous vous lasserez avant d'arriver au bout. Ne vous découragez pas ! Il n'est pas inintéressant d'aller voir les dernières occurrences des trouvailles, ceci permet parfois de mieux comprendre comment le moteur a réagi en fonction de votre question. Recommencez en

posant la question autrement, éventuellement avec d'autres termes. N'oubliez pas qu'EUROPA comporte actuellement 1.067.983 documents !

Principes de base

- écrivez en minuscules
- Verity fait la différence entre les signes diacritiques, en d'autres termes la lettre surmontée d'un accent circonflexe est pour lui quelque chose de différent de la lettre surmontée d'un accent aigu ou grave
- mettez vos termes entre guillemets si vous voulez que le moteur de recherche trouve exactement le terme tel qu'écrit, exemple : "recyclage de bouteilles"
- les mots d'une phrase doivent bien entendu être séparés par un espace.
- si vous voulez poser des questions plus complexes, lisez les fichiers d'aide. En effet, la syntaxe à utiliser pour des opérateurs booléens tels que OU et ET (souvent d'ailleurs à écrire en anglais) est particulièrement contraignante. Les opérateurs booléens doivent être séparés des mots faisant l'objet de la requête par un espace.
- attention, sur EUROPA, vous interrogez directement en multilingue, ce qui signifie que les homographes des autres langues seront récupérés par le moteur de recherche. EUROPA ne permet pas de préciser la langue dans laquelle on recherche.

Quelques fonctionnalités de base

- utiliser le joker (wild card facility) matérialisé par l'astérisque (*) dans le moteur de recherche. Par exemple "rêve*" donne 180 réponses, mais ce mode d'interrogation en vous donne pas le mot rêve en tant que tel. Vous pouvez faire vous-mêmes des tests. Si vous voulez savoir combien de fois le terme rêves (au pluriel) apparaît, tapez "rêves" et vous verrez qu'il apparaît 39 fois, dans les 180 réponses.
- si vous n'êtes pas sûrs de l'orthographe d'un mot utilisez les ?? (jokers également). Par exemple, taper "encyclo?dia" ne donnera pas les mêmes résultats que "encyclo??dia", le second terme donnant la réponse 'encyclopaedia' tandis que le premier donne la réponse 'encyclopedia'. Ceci peut être utile pour les noms propres dont on n'est pas certain de l'orthographe.

Recherches plus poussées

Si vous n'avez pas obtenu de réponses correspondant à votre question, vous pouvez vous essayer aux techniques plus pointues, mais vous devrez alors consulter l'aide en ligne pour y parvenir (<http://europa.eu.int/geninfo/search/index.htm#start>).

En effet, la syntaxe d'écriture de votre question est capitale !

Utilisation des opérateurs booléens : AND, OR, NOT, NEAR, SENTENCE, PARAGRAPH

Ces opérateurs permettent des recherches plus fines mais attention à la façon de formuler. Elle influence considérablement la nature de vos réponses.

- AND
si vous tapez : banques AND prêt AND entreprises (avec espace entre le terme et l'opérateur), le moteur de recherche vous renverra les documents dans lesquels ces trois mots se trouvent. Ces termes peuvent se trouver très loin les uns des autres, la requête a donné 560 réponses sur EUROPA.

- NEAR

si vous tapez : banques<NEAR>prêt<NEAR>entreprises (sans espaces), le moteur de recherche vous renverra les documents où ces trois mots se trouvent dans un certain voisinage, sans être absolument voisins. La requête a donné 326 réponses sur EUROPA.

- PARAGRAPH

si vous tapez : banques<PARAGRAPH>prêt<PARAGRAPH>entreprises (toujours sans espaces), le moteur de recherche vous renverra les documents où ces trois mots se trouvent dans le même paragraphe, soit dans 106 cas.

- SENTENCE

si vous tapez : banques<SENTENCE>prêt<SENTENCE>entreprises (toujours sans espaces), le moteur de recherche vous renverra les documents où ces trois mots se trouvent dans la même phrase, soit dans 5 cas.

- OR

OR est un opérateur qui génère beaucoup de bruit de fond (beaucoup de réponses peu pertinentes). Je conseille de l'éviter. Il n'est utile que si vous recherchez des termes appartenant à une même famille conceptuelle.

Voici un exemple : je m'intéresse aux chevaux de façon générale. Je puis poser la question de façon spécifique. Mais comment ?

Je tape:

cheva*	1.938 réponses
cheval	201 réponses
chevaux	384 réponses
chevalin	2 réponses
équidés	346 réponses
ongulés	56 réponses

Je puis également taper : cheval OR chevaux OR chevalin OR équidés. Cette requête me donne 532 réponses. J'ai ainsi pu réduire le nombre de documents traitant de mon sujet.

- NOT

NOT est un opérateur booléen très utile lorsque l'on veut exclure un sujet. Dans le cas précédent, si je tape : cheval OR chevaux OR chevalin OR équidés NOT ongulés. Ceci me donne 531 réponses, soit 1 de moins que précédemment. Sur les 56 réponses relatives aux ongulés, il y en a donc 1 qui ne parle ni de chevaux ni d'équidés.

Recherches très pointues

Il est possible d'aller plus loin encore mais ceci devient vraiment un travail d'expert que nous n'aborderons pas ici. Afin néanmoins d'être plus précis, ajoutons qu'il existe des possibilités d'interroger les métadonnées des documents, mais il est clair que ceci ne concerne que les documents situés sur EUROPA qui sont formatés en HTML (hypertext markup language). Par ailleurs, ceci présuppose que les documents ont été tous dotés de métadonnées et que ce travail d'indexation a été fait correctement, ce qui est loin d'être le cas sur EUROPA.

6. Le site du service de traduction (SdT) de la Commission sur EUROPA

Le site du Service de traduction de la Commission européenne accessible sur EUROPA à l'adresse (<http://europa.eu.int/comm/translation/fr/index.html>) est une mine d'informations pour le traducteur indépendant. L'on y trouve:

Une introduction

expliquant ce qu'est le multilinguisme et la traduction au sein de la Commission
Renseignements d'ordre général concernant le recrutement des traducteurs (concours de recrutement, conditions, titres, âge (limite 45 ans pour LA 7), expérience nécessaire, nombre de langues requises, renseignement pratiques sur les services de recrutement non seulement de la Commission mais des institutions européennes

Des informations sur les stages au service de traduction de la Commission européenne

Stages rémunérés de 5 mois (rémunération mensuelle = 694,10 Euros soit 28.000 FB), commençant soit le 1^{er} mars soit le 1^{er} octobre, conditions à remplir, niveau de formation requis. Le traducteur stagiaire est affecté à une unité linguistique constituée de traducteurs de sa langue maternelle. Son travail est semblable à celui de ses collègues fonctionnaires: traduire vers sa propre langue à partir de deux langues communautaires au moins. Ses traductions sont révisées par des traducteurs expérimentés. Dans certains cas, le stage se déroule dans une bibliothèque linguistique, au service de terminologie ou dans une unité administrative du service de traduction.

Le site consacré à l'unité traduction externe

(<http://europa.eu.int/comm/translation/free-lance/fr/index.html>)

Voici quelques extraits de rubriques de ce site :

a) appels d'offres

Services de traduction

La Commission européenne a lancé une série d'appels d'offres pour des services de traduction (traduction « classique » et assistée par ordinateur, modification, révision et réécriture de textes) qui couvrent seize nouveaux domaines thématiques (*sous-lots*). Les onze avis de postinformation correspondants (un par langue cible) ont été publiés au JO S 180 du 19.9.2001.

AMI pour les services de traduction vers les langues des pays candidats

La Commission a publié un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour les services de traduction à partir de l'anglais et du français vers les langues des pays candidats à l'adhésion (bulgare, estonien, hongrois, letton, lithuanien, polonais, roumain, slovaque, slovène, tchèque et turc) ainsi que vers le russe. Sont également couverts par cet appel les services de révision dans les douze langues concernées. L'AMI a été publié dans le Journal Officiel N°S 243 du 15 décembre 1999. Les candidatures peuvent être soumises jusqu'au 15 décembre 2002, les listes résultant de cet appel restant "ouvertes".

1997 - Appels d'offres

Le programme d'appels d'offres pour les services de traduction externe dans les onze langues de l'Union européenne, lancé en 1997, est clôturé et la liste qui en résulte est valable jusqu'en 2002. Pour toute information complémentaire se rapportant aux résultats de la procédure, prière de se reporter aux JO n° S 221/97 (p. 31) et S 250/97 (p. 51).

Services de post-édition

Un appel d'offres pour la post-édition rapide a été clôturé en 1998. Le travail des post-éditeurs consiste à réviser rapidement des textes issus de la traduction automatique dans les combinaisons linguistiques impliquant l'allemand, l'anglais et le français. Les contrats ont également été signés pour une durée de trois ans, c'est à dire jusqu'à l'an 2001, renouvelable pour deux ans. Pour toute information complémentaire se rapportant aux résultats de la procédure, prière de se reporter aux J.O. n° S 204 (p. 40) du 21/10/98.

b) bulletin free-lance

Le dernier date du 11 septembre 2001? C'est un outil de contact avec le monde des traducteurs externes à la Commission.

c) ressources linguistiques

On y mentionne entre autres:

- Eurodicautom
- English Style Guide
- Pays et monnaies
- Terminologie de l'euro
- Les glossaires thématiques à acheter (certains ne sont disponibles que contre échange)
- Et enfin une liste de divers bulletins d'information en plusieurs langues

Conclusions

Le présent exposé a essayé de présenter des éléments utiles pour le traducteur et d'expliquer comment sur un serveur internet comme EUROPA l'on peut procéder à la recherche d'information. J'espère sincèrement que ces informations permettront tant au traducteur qu'à l'interprète de trouver ce dont il a besoin pour accomplir son œuvre traduisante.

Le présent exposé ne prétend nullement être exhaustif, d'ailleurs ce serait une impossibilité pure et simple.

Internet est une gigantesque mine d'informations, encore faut-il savoir l'utiliser intelligemment et efficacement. J'ai tenté de démontrer dans ce qui précède que l'internaute peut obtenir sur internet et donc sur EUROPA des informations purement linguistiques et des renseignements de fond. Ainsi, ces outils donnent une nouvelle dimension à la navigation sur Internet puisque celle-ci lui procure des informations pouvant affecter le portefeuille du traducteur et la qualité de son travail

Certes, ceci ne s'acquiert pas du jour au lendemain..Il faut savoir utiliser son imagination, la souplesse de son esprit et faire agir ses facultés combinatoires de la façon la plus vaste possible. C'est alors que vous trouverez plus facilement ce que vous recherchez. N'oubliez finalement pas non plus que tout ne se trouve pas sur EUROPA ! Finalement, il n'est qu'une source parmi d'autres mais une source qu'il ne convient pas de négliger.

Jean-Bernard Quicheron, Bruxelles, mardi 23 octobre 2001.